

LES CHIFFRES DE LA POPULATION DU CONGO SELON STANLEY

Stanley, lorsqu'il publie en 1885 son livre *The Congo and the Founding of its Free State*, considère qu'il se doit d'indiquer au lecteur ce qu'est la population de ce vaste pays qu'il vient, pour employer les termes de l'époque, d'ouvrir à la civilisation. Ses observations personnelles, à cet égard, ont été faites avant tout le long du fleuve et sur certains de ses affluents. Les rives qu'il a observées de part et d'autre de ces grandes voies de communication, calcule-t-il, font au total 2 030 miles. La population qu'il a rencontrée là, toujours selon ses calculs, se monte à 806 000 habitants. Reste à faire une règle de trois. Comme ce chiffre de 806 000 habitants vaut pour une superficie de 2 030 miles de longueur sur 10 miles de profondeur, connaissant la superficie totale du pays, on arrive à une population totale de 42 608 000 habitants'. Ces 42 millions de Stanley, dans le monde anglo-saxon, vont être repris à satiété, et cités comme le chiffre faisant autorité.

Ce qu'aucun de ceux qui utilisaient *The Congo and the Founding of its Free State* ne semble avoir remarqué, est que Stanley, dans ses calculs, avait commis une erreur de multiplication². Il indique, en miles, la longueur des trajets qu'il a parcourus sur le fleuve et sur ses affluents 1 515 miles au total. Mais il lui faut multiplier 1 515 par deux pour obtenir la longueur des rives et cette multiplication de 1 515 par deux donne... 2030³. Toute la règle de trois ultérieure est fondée sur ces 2 030 miles de rives. Si la multiplication par deux avait été faite correctement, les 3 030 miles de rives auraient, la règle de trois aidant, donné au Congo une population de 29 millions, au lieu de 42. Le traducteur français de Stanley, cependant, a relevé l'erreur. Il n'était pas personnellement un calculateur de premier ordre, car il s'est embrouillé dans les miles canes et les kilomètres canes. Mais il a du moins vu que 1 515 multipliés par 2 ne font pas 2 030, et, discrètement, sans un mot d'avertissement au lecteur, il a rectifié les calculs

¹ *The Congo and the Founding of its Free State*, t. 2, pp. 350, 364-365.

² Je crois avoir été le premier à le signaler, en 1968 : voir ma note critique, *E.D.M.'s calculations of the Congo's population*, dans *E.D. Morel's History of the Congo Reform Movement*, publiée par R. Louis et J. Stengers, Oxford, 1968, pp. 252-256.

³ T. 2, p. 350.

de Stanley. Il aboutissait ainsi a une population, pour l'Etat du Congo, de 27 694 00 habitants ¹. Ce chiffre, lui aussi, fera fortune, cette fois dans les pays de langue française.

On a ainsi eu, pendant de tres longues annees, selon la source des auteurs - c'est-a-dire en fait selon leur langue - deux chiffres de la population du Congo selon Stanley brandis avec une egale ardeur : 27 ou 42 millions (ou souvent, en arrondissant, 28 ou 43). Ces chiffres n'ont pas seulement ete repris dans de multiples ouvrages scientifiques ou de vulgarisation, passant de la dans les revues et dans la presse - on pourrait, a cet egard, fournir une liste de references interminables ils ont servi aussi a nourrir la polemique au sujet du regime congolais de Leopold II. Comme, au fur et a mesure que des observations plus poussées etaient faites, on constatait au Congo une population fort inferieure a celle annoncee par Stanley, on en deduisait, dans les milieux hostiles a Leopold II, que celui-ci avait massacre des millions d'hommes. Eidee - on pourrait aussi le montrer par de nombreuses citations - est toujours presente aujourd'hui.

27 ou 28, 42 ou 43 millions : ce qui est evidemment important en l'occurrence est non pas l'erreur de calcul de Stanley, mais le caractere totalement absurde de sa methode. Attribuer au Congo tout entier - qu'il ne connaissait pas - une densite de population moyenne egale a celles des rives du fleuve, apparait retrospectivement comme ce que l'on pourrait appeler une mauvaise plaisanterie. Mais personne, a l'epoque et dans les annees qui suivent, n'a pane de plaisanterie : on a cite Stanley avec respect.

CRITIQUE DU LIVRE DE HOCHSCHILD

Plutôt que d'épiloguer sur les qualites du livre (car il y en a de reelles), il faut aller d'emblee a ce qui sera certainement au coeur de la discussion : le choc provoque par le sous-titre de l'ouvrage, « Un holocauste oublie ». C'est un coup de poing. La publicite de rediteur precise : « De 1880 a 1920, le Congo est le theatre d'un des plus grands holocaustes de l'histoire : la moitie d'un peuple de vingt millions de personnes est exterminée. »

Premiere remarque : le sous-titre en coup de poing est celui de la traduction française, non de l'original anglais, paru aux Etats-Unis : Une histoire de cupidité, d'horreur et d'herdisme dans l'Afrique coloniale.

Mais le sous-titre français ne trahit pas le contenu du livre : Hochschild insiste effectivement sur le fait qu'il y a eu au Congo, avec des millions de morts, une tragedie comparable a celle de l'holocauste. « Un holocauste oublie » est en tout cas une formule impossible a defendre. Si holocauste il y avait reellement eu, aurait fallu dire « Un holocauste inconnu ». A l'epoque des faits, les critiques les plus virulents du regime de Leopold II au Congo n'ont jamais ete jusqu'a evoker un holocauste, ou son equivalent.

Hochschild le fait, mais sur quelles bases ? Il part de la premiere estimation de la population du Congo en 1924 (il ne s'agit encore que d'une estimation, pas du resultat d'un recensement complet) : environ dix millions d'habitants. Or, des le lendemain de la Premiere Guerre, écrit-il, des specialistes ont consideres que la population du pays, depuis la fondation de l'Etat Independant du Congo, avait diminue de moitie. On a donc au debut vingt millions d'habitants et on tombe a dix: c'est la disparition d'environ dix millions d'individus.

Ceux qui parlaient, au lendemain de la Premiere Guerre, de la terrible depopulation du Congo, l'attribuaient en ordre principal aux epidemies souvent epouvantables, surtout de maladie du sommeil et de variole (...), et a la baisse de la natalite due a des maladies et aussi - ce sont souvent des missionnaires qui parlent - a l'immoralite ». Hochschild ne nie pas ces facteurs, mais a ses yeux, maladies et chute de la natalite s'expliquent largement par l'affaiblissement de la population du aux crimes du regime. L'essentiel remonte donc a ces crimes.

C'est ici que son analyse se revele tres insuffisante. La recolte du caoutchouc, realisee grace au travail force, s'est accompagnee d'abus gravissimes, qui ont

¹ H. M. Stanley, *Cinq annees au Congo, 1879-1884. Voyages, Explorations, Fondation de l'Etat libre du Congo*, traduit par Gerard Harry, Bruxelles, 1985, pp. 560-561, 569.

pris dans nombre de cas le caractère de véritables crimes. Les cas concrets cités par Hochschild, et qui sont glacants, sont incontestables. Mais l'auteur ne fait aucun effort pour localiser ces abus dans le temps et dans l'espace. S'agissant de la chronologie, il y a même sous sa plume une erreur manifeste (...).

Il regarde le *Cœur des ténèbres*, le chef-d'œuvre de Joseph Conrad, comme une mise en accusation du régime de Léopold II. Or, si Conrad décrit les crimes d'un Européen desaxé, il ne peut s'attaquer au régime leopoldien, puisque les faits, dans *Au cœur des ténèbres*, se situent en 1890. À cette date, la récolte forcée du caoutchouc, source majeure des abus systématiques, n'avait pas encore débuté. Ces abus, d'autre part, ne se sont pas étendus à l'ensemble du Congo : des distinctions géographiques, là, sont indispensables. Localisations dans le temps et localisations dans l'espace font de l'idée d'un « holocauste » chez Léopold II, non pas une absurdité, mais simplement une impossibilité.

Si l'on parle non pas d'holocauste, mais d'abus et de crimes, ceux-ci ont-ils été oubliés ? À l'époque, ils ont été dénoncés, non seulement en Angleterre mais en Belgique même. On néglige trop facilement le fait que le réquisitoire le plus impitoyable contre le régime leopoldien a été dressé par un Belge qui n'était pas le premier venu : Félicien Cattier, professeur à l'Université de Bruxelles, qui deviendra par la suite président de l'Union minière, et dont le portrait aéré dans les salons de la Fondation universitaire, dont il fut également le président. *L'Étude sur la situation de l'État indépendant du Congo* de Cattier - que M. Hochschild ne cite pas - date de 1906. Après la parenthèse de l'entre-deux-guerres, toute à la glorification de Léopold II, des historiens, belges et étrangers, ont repris l'étude du sujet, dans un esprit d'indépendance.

(...) S'il y a, aux mains de M. Hochschild, une victime, c'est Léopold II. Je crois pouvoir dire que M. Hochschild n'a pas compris grand-chose à la personnalité du roi, dont le portrait qu'il trace est une caricature.

LES MALAISES DE L'HISTOIRE COLONIALE

L'histoire coloniale était, il y a une trentaine d'années encore, dans les pays occidentaux, une branche de l'histoire bien établie. Elle avait sa place dans les universités et les établissements d'enseignement supérieur. On l'y enseignait sous des noms divers : Histoire de la colonisation, Histoire de l'expansion coloniale, Histoire coloniale, tout court. Entre ces différentes dénominations, il pouvait y avoir et il y avait des nuances, mais le sujet étudié restait toujours fondamentalement le même. Je dis pour ma part Histoire coloniale, tout court, pour faire plus bref.

Parmi les historiens eux-mêmes, nul ne contestait, à cette époque, la légitimité et l'importance de cette branche de la recherche et de l'enseignement. Ceux qui la pratiquaient éprouaient en général moins de doutes encore. Ils avaient le sentiment de s'occuper d'un phénomène qui, dans le développement général de l'histoire de l'humanité, avait été à la fois capital et inéluctable. Longtemps d'ailleurs, ils avaient cru, comme on le croyait très généralement autour d'eux, dans les pays occidentaux, qu'il s'agissait là d'un phénomène durable. L'historien, en effet, contrairement à ce que beaucoup imaginent, n'est pas plus doué qu'un autre pour prévoir l'avenir. L'auteur d'une estimable *Histoire de la colonisation française* publiée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale écrivait dans sa préface : Cet ouvrage a été rédigé dans les mois radiés de l'été 1944, au moment où les troupes de notre armée d'Afrique, remontant la vallée du Rhône, nous apportaient le témoignage sensible de la solidité de notre œuvre coloniale.¹

L'impression de la solidité était restée longtemps, en effet, pour l'historien qui s'occupait de la colonisation, une impression reconfortante. Il vivait en tout cas dans un climat psychologique qui était bien fait, à beaucoup d'égards, pour le stimuler. L'Europe, pensait-on, avait apporté au monde colonisé une civilisation supérieure, et quels que fussent les excès qui avaient marqué certaines phases de la colonisation, quels que fussent les coûts négatifs que pouvait comporter l'exploitation des colonies, le coût positif représenté par cet apport de civilisation permettait de juger que la colonisation avait été un phénomène

¹ H. Blet, *Histoire de la colonisation française*, t. I, Paris-Grenoble, 1946, p. 10.